

**Atelier d'évaluation de l'impact de la formation sur
les Requins dans l'espace CSRP
(Dakar, 15 – 17 Septembre 2008)**

COMPTE RENDU DES TRAVAUX



Dakar, Septembre 2008

Atelier d'évaluation de l'impact de la formation sur les requins dans l'espace CSRP (Dakar, 15 – 17 Septembre 2008)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

JOUR 1 : LUNDI 15 SEPTEMBRE 2008

Cérémonie d'ouverture

En l'absence du Secrétaire Permanent de la CSRP, la cérémonie d'ouverture des travaux de l'atelier a été présidée par le chargé de la formation et de la communication à la CSRP. Outre le plaisir de revoir ses collègues, celui-ci a rappelé sa satisfaction à l'égard du PSRA-Requins, qu'il considère comme un exemple de coopération et de réussite au niveau sous-régional. Les travaux de l'atelier ont tenu sur 3 jours.

Déroulement des travaux de l'atelier

23 personnes venant de 06 pays de la CSRP ont participé à cette réunion. La liste des participants parait en Annexe 2. L'ordre du jour de la réunion est donné en annexe 1. Monsieur Simon MERIAUX de la FIBA et Mlle Mame Marie Camara ont accepté d'assurer le rapportage de la réunion.

Les travaux ont débuté après adoption de l'ordre du jour.

I/ Rappel des objectifs de l'atelier et bilan des formations PSRA – Requins par Mr Mika Diop, Coordonnateur du projet

Pour introduire l'atelier, le coordinateur a fait un bref historique du projet d'appui à la mise en œuvre du Plan Sous Régional d'Action pour la conservation et la gestion durable des populations de Requins (PSRA-Requins). Il dira en substance que l'élaboration du PSRA-Requins répond aux recommandations de la FAO, suite au constat de surexploitation des Requins (raies et requins) de par le monde. C'est ainsi que dans le cadre du Plan d'Action International Requins mis en place en 1999, il avait été demandé la mise en place de plans d'Actions Sous régionaux et Nationaux pour la conservation et la gestion durable des populations de requins.

L'objectif global du PSRA-Requins est la conservation et la gestion durable des populations de Requins dans l'espace CSRP (7 pays).

Les objectifs spécifiques consistent à :

- Appuyer à la mise en œuvre du PSRA Requins et à la production d'outils de gestion des populations de requins
- Développer un programme pilote d'appui à la reconversion des acteurs spécialisés de la filière d'exploitation des requins

Le but est donc le renforcement des connaissances et le renforcement des capacités. Dans le cadre de ce programme, c'est la FIBA qui apporte un appui financier et technique à la CSRP (maître d'œuvre du PSRA) qui délègue la réalisation d'actions spécifiques aux institutions nationales (Directions des pêches et Centres de recherche halieutique).

A ce jour, beaucoup de résultats ont été obtenus, ayant permis:

- L'étude de la trajectoire des pêcheries dans l'espace CSRP
- La production d'un guide d'identification des espèces
- La réalisation d'un film de sensibilisation sur la vulnérabilité des Requins
- La réalisation d'actions de sensibilisation à la reconversion des acteurs spécialisés dans la filière Requins

L'une des importantes actions réalisées étant liée à la formation de techniciens des pêches et d'observateurs embarqués, il est important de faire le bilan de cette formation durant la première phase du projet et d'en tirer des conclusions et voir les perspectives. C'est le but de cet atelier. Le coordinateur a ainsi rappelé les objectifs de l'atelier :

Objectif global :

Depuis 2004, le projet PSRA-Requins a organisé des Ateliers de formation au bénéfice des techniciens et observateurs de pêche impliqués dans le suivi de l'exploitation des Elasmobranches (biologie, écologie, échantillonnage aux débarquements, aménagement des ressources). Après la première phase du projet, il a été jugé nécessaire d'évaluer l'apport de cette formation dans l'amélioration de la qualité des données collectées et donc de l'efficacité du suivi des pêcheries de ces espèces.

Objectifs spécifiques :

- ✓ la récolte des statistiques de pêche sur les requins et les raies s'est-elle améliorée ? Ces statistiques sont-elles récoltées par espèce ? Par groupe d'espèces ? Par grandes catégories ?
- ✓ état des données sur les productions
- ✓ état des données sur les efforts de pêche ? Des estimations des efforts de pêche ont-elles été faites (par type de pêche) ?
- ✓ des études sur la biologie des espèces ont-elles été faites ? Sont-elles en cours ? Sont-elles prévues ?

Pour le coordinateur, la formation des personnes chargées de la collecte des informations sur la ressource et les pêcheries a joué un rôle important dans l'atteinte de ces objectifs.

Aussi, le coordinateur a rappelé l'apport de la formation dans :

1. l'acquisition des connaissances
2. le renforcement des capacités
3. le plaidoyer et policy
4. la production d'outils d'aide à la décision
5. l'actualisation du statut des espèces
6. le classement des espèces dans les Annexes de la CITES
7. la régulation de l'accès

A cet égard, beaucoup d'acquis ont été obtenus. On peut noter :

- Le suivi de l'évolution des captures dans les différents pays, car la diminution des débarquements de requins, ainsi que celle des tailles est un problème qu'il faudrait prendre en compte dans les mesures de gestion
- L'analyse des prises accessoires des pêcheries industrielles
- La mise en place de bases de données sur les captures
- L'étude des nurseries de raies mantas et espèces associées en Guinée
- La découverte d'un nouveau genre de raie guitare dans le PNBA
- La réalisation de mémoires de fin d'études de niveau master sur l'écobiologie des requins

Formation et Renforcement des Capacités

Dans ce domaine, les résultats obtenus ont permis de :

- de convaincre les Etats de prendre des mesures de gestion appropriées
- l'adoption officielle des PAN requins de 6 pays sur 7 à ce jour
- d'initier des actions de plaidoyer et de faire du lobbying auprès des instances internationales : actualisation de la Liste Rouge de l'IUCN pour l'Afrique de l'Ouest (14 espèces sont menacées), l'inscription des poissons scies dans la CITES annexes I et II
- de produire des outils d'aide à la décision : taille de première capture, zone de reproduction et de croissance, période de ponte, évaluation des prises accessoires par pêcheur
- de valoriser les bases de données « Système d'information et analyse des pêches – SIAP 2007 »

A la question de savoir quelles actions ont été menées en direction des pêcheurs, le coordinateur Mr Diop a informé l'assistance de l'existence d'un film qui a été réalisé avec les pêcheurs. Ce film intitulé « quel avenir pour le requin ? » est traduit en anglais et en wolof.

Suite à cette présentation introductive, les 06 pays présents ont tour à tour fait le bilan et l'évaluation de l'impact de la formation. Le Cap Vert, absent excusé, a envoyé sa contribution sous forme de rapport.

II. Présentation par pays

1. Présentation du Sénégal (M. Lamine MBaye Mme SEYE Ndaté Mar, M. Moustapha DEME et M. Madiabel DIOP) :

Cette présentation était axée sur 3 points :

- Le système de collectes de données
- Les résultats obtenus
- Les perspectives

Avant l'avènement du projet PSRA-Requins, le système de collecte de données ne permettait pas de distinguer les requins par espèces, ils apparaissaient dans la rubrique « autres espèces». On avait donc à l'époque peu de connaissance sur le statut des espèces.

Depuis le début de la mise en œuvre du PAN-Requins, beaucoup d'actions ont été entreprises. C'est ainsi qu'en septembre 2006 il y a eu l'adoption officielle du PAN_Requins, après une grande offensive de sensibilisation des autorités sur la dégradation du statut des espèces de Requins au Sénégal. Le PAN-Requins a recruté et a formé un personnel pour la collecte, la saisie et le traitement des données. Ainsi les résultats suivants ont été obtenus :

- Amélioration du niveau d'information sur les différentes espèces (47 espèces listées dans la base de données)
- Suivi de l'évolution des débarquements par espèces et groupe d'espèces
- Identification des zones de pêche : surtout au sud
- Identification des principaux moyens de pêche (et des différences locales).

Une étude des circuits de distribution a été également effectuée à partir de la base de données issue des enquêtes de terrain.

On peut noter aussi comme résultat et impact de la formation, la présence d'enquêteurs sur les lieux de débarquement qui a un effet de sensibilisation des acteurs impliqués dans la filière requins sur la fragilité de cette ressource.

Les enquêteurs rencontrent cependant quelques difficultés dans la réalisation de leur travail :

- la plupart des individus sont éviscérés avant débarquement
- l'insuffisance des enquêteurs au nord et dans les gros centres de débarquement
- le problème de localisation des zones de pêche

Une étude a été réalisée sur la pêcherie d'élasmobranches au Sénégal. Cette étude s'est faite sur huit principaux centres de débarquement, de septembre 2005 à juillet 2007. Cinq espèces ont été étudiées et les données statistiques ont été traitées avec le logiciel Excel.

Les résultats trouvés sont que la taille de première maturité sexuelle est conforme aux études antérieures ; et que le cycle de reproduction d'un an est sous l'influence de la température.

En plus, il a été noté qu'il y a une plus forte pression sur les femelles que sur les mâles. Il faudrait ainsi localiser les zones d'accouplement et de mise bas et les protéger.

Diagnostic du système actuel de suivi de l'exploitation des requins au Sénégal.

Les enquêteurs formés couvrent les 8 sites de pêche représentant près de 90% des débarquements de la pêche artisanale. Il s'avère cependant nécessaire de répertorier toutes les espèces débarquées, de former un nombre suffisant d'enquêteurs à l'identification des espèces, de procéder à la formation d'une expertise confirmée, et de faire le suivi des rejets de la pêche industrielle. Pour plus d'efficacité, le CRODT et la DPM doivent développer des synergies entre leurs techniciens déployés sur le terrain qui travaillent souvent en ordre dispersés.

2. Discussions :

Pour ce qui est ressorti des discussions, dans l'ensemble, un travail important et bien fini a été fait au Sénégal. Néanmoins, il est nécessaire de distinguer les « effets » des « résultats » de la formation. Il est aussi nécessaire aussi de recueillir la perception des « formés », relativement à cette formation.

Aussi, en termes d'information, les effets de la formation sont indéniables ! L'identification fine des espèces de requins, la collecte des données est aujourd'hui possible, grâce à la formation, alors qu'elle ne l'était pas autrefois. La formation permet donc une meilleure identification et une meilleure récolte des données biologiques.

La plupart des formés ont découvert les requins avec cette formation. Les apports de la formation en termes d'identification d'espèces sont très importants. A ce titre, le guide d'identification (livret de terrain) est très bien fait et très clair. Lors des enregistrements des débarquements, les requins sont désormais identifiés espèce par espèce, et non plus rangés dans le groupe « requins » comme autrefois. Il importe également de multiplier les formations et de les généraliser au niveau de tous les enquêteurs.

Pour Mika Diop, on tend vers cette généralisation de la formation « interne » pour permettre à un grand nombre de techniciens de faire un travail de collecte de données aux débarquements.

3. Présentation de la Gambie (par Asberr Mendy)

Pour le cas de la Gambie, il n'y a pas eu de pêcherie spécifique de requins avant la fin des années 1960. Après il y a eu l'arrivée des pêcheurs Ghanéens qui se sont spécialisés dans la pêcherie des requins. Et depuis les années 70, la pêcherie est tournée vers les besoins du marché sud-est asiatique.

Concernant le recueil des données sur les captures de requins, un problème d'identification s'est posé avant le projet PSRA-Requins pour déterminer les types d'espèces capturées. Après 2004 avec l'appui du PSRA, beaucoup de données ont été collectées et la production de requins a pu être estimée. Un suivi des espèces a pu également être effectué.

En conclusion, beaucoup d'observations ont été faites grâce à la formation et à l'appui. Il y a de fortes pressions sur les requins, d'où la surexploitation des stocks. La formation a permis la rationalisation d'une exploitation durable et l'obtention de données beaucoup plus fines qu'auparavant. La formation et le programme sont un succès en Gambie.

4. Discussions :

Pour Mika Diop, il est important de souligner le manque d'investissement de l'administration gambienne et le manque de volonté politique de la Gambie qui n'a toujours pas adopté de PAN requins. Selon Asberr Mendy, le point focal de la Gambie, il y a des problèmes de politique interne. De plus, le code des pêches est en cours de réactualisation. Il est prévu d'intégrer les objectifs du PAN-Requins dans le nouveau code des pêches.

Des questions ont été posées pour savoir si ce sont toujours les Ghanéens qui pêchent majoritairement le requin en Gambie et c'est le cas. A propos des sites de débarquements des requins en Gambie, il faut noter qu'ils correspondent aux sites de débarquements des Ghanéens sur cette côte.

Dr Framoudou Doumbouya de la Guinée s'est interrogé sur les fluctuations de l'effort de pêche en fonction des années, en Gambie. Pour Asberr, les données sont bien fiables. Les fluctuations sont certainement à expliquer par un transfert de l'effort de pêche sur d'autres espèces. Les discussions ont ensuite porté sur l'existence de « formations internes » : les gens formés vont à leur tour former d'autres intervenants. Il s'agit d'un véritable transfert de connaissances.

5. Débat général de la première journée:

On a insisté sur le fait que les discussions doivent permettre de faire ressortir les forces et les faiblesses des formations.

M. Lamine Mbaye, responsable du PAN-Requins du Sénégal a rappelé que le but ultime du PSRA requins est la mise en place d'une gestion durable des populations de requins en Afrique de l'Ouest. Aussi s'interroge-t-il sur les informations et les données nécessaires à la mise en place d'une telle gestion. Au point de vue de la biologie des sélaciens, il lui semble essentiel d'avoir toutes les informations concernant le rapport taille/poids, ainsi que les captures et effort de pêche. Pour lui, il faudrait que les différentes institutions en charge de la collecte des données harmonisent leurs méthodologies et que l'on parvienne à obtenir des données homogènes sur toute la zone côtière. Mika Diop rappelle qu'au Sénégal, deux institutions sont chargées de la collecte des données ; il est important que celles-ci travaillent en synergie pour harmonier leur système de collecte.

M. Lamine Camara , responsable du PAN-Requins de la Mauritanie a souligné la nécessité d'évaluer le travail qui est réalisé sur le terrain. Pour lui, en République Islamique de Mauritanie, tout le travail de collecte est centralisé et validé. Lamine Camara affirme que, dès lors que les données sont collectées et que l'information est disponible, il importe de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, de communication... car pour l'instant, sur le terrain, rien n'a changé concernant la pêche aux requins.

Mika Diop rappelle à ce sujet qu'un travail de reconversion des femmes transformatrices de requins a été réalisé avec l'appui de la fondation Peter Scott. Mais il est aussi nécessaire d'aider à la reconversion des pêcheurs.

La discussion a ensuite porté sur le thème du repos biologique. Est-ce que les informations aujourd'hui disponibles permettent de se prononcer en faveur (ou non) de la nécessité de respecter une période de repos biologique pour les espèces de requins ? Pour Mika Diop, les informations disponibles permettent d'argumenter sur cette question et il est personnellement favorable à un moratoire.

Il a été souligné les manques de couverture concernant certains sites de débarquement au Sénégal. Il existe des sites de débarquement pour lesquels il n'y a pas d'enquêteurs. De plus, les cas de pêche de requins à la ligne ne sont pas comptabilisés dans les statistiques.

M. Lamine Camara note qu'il demeure très important de ne pas oublier les « prises accessoires » de la pêche industrielle et qu'il ne faudrait pas se focaliser sur les pêcheries spécialisées uniquement. Mika Diop a rappelé à cet égard qu'une évaluation des prises accessoires avait été faite et que l'on connaît maintenant quels sont les types de pêcheries qui réalisent des prises accessoires en requins.

M. Framoudou Doumbouya, responsable du PAN-Requins de la Guinée s'est interrogé sur les réels impacts directs de la formation sur les résultats obtenus. Les participants lui rappellent qu'en termes d'identification, de la qualité des données collectées, les impacts de la formation sont très importants. M. Lamine Mbaye note à ce sujet que si les prises de requins ne représentent qu'environ 1% du chiffre d'affaire total de la pêche au Sénégal, la prise en compte de ces populations traduit un réel intérêt pour des espèces qui étaient autrefois laissées de côté par les gestionnaires des pêches. Cette prise en compte est un des résultats de la formation. C'est parce que l'on peut maintenant les identifier, qu'il est possible de suivre l'état des populations de requins.

M. Ebou Mass Mbye, représentant du Directeur des pêches de la Gambie, s'est demandé pourquoi il n'y a pas de suivi dans les estuaires. La réponse est qu'on suit prioritairement le domaine maritime.

Pour Khallahi O/ Mohamed FALL, la véritable formation se fait sur le terrain. Pour cela le guide est utile. Mika Diop indique que même si ce guide est perfectible, il constitue déjà un très bon outil de terrain.

Revenant sur la question du repos biologique, les participants notent que même si l'on respecte une période de repos biologique, cela n'empêchera pas les prises accessoires de requins.

Lamine Mbaye se demande ce qu'il est advenu du document des recommandations sous-régionales promis au cours de l'atelier de capitalisation. Selon lui, le Sénégal révisé actuellement son code des pêches, et ce serait le moment opportun de diffuser les recommandations par le biais de ce document. Mika Diop indique que le document est en cours d'élaboration et devrait être diffusé bientôt. Prochainement, la FIBA contactera la CSRP afin de demander aux pays la mise en œuvre des mesures.

JOUR 2 : MARDI 16 SEPTEMBRE 2008

1. Présentation de la Mauritanie présenté par Lamine Camara et Dr Khallahi Brahim :

Pour la Mauritanie, 12 personnes ont bénéficié de la formation, depuis 2004 (IMROP et PNBA). Avant 2004, il existait des données agrégées, en grands groupes d'espèces. Actuellement, il y a eu la réactualisation d'un nouveau modèle de Journal des formations.

Pour la Pêche artisanale, les données collectées par l'IMROP sont plus fines et ont été effectuées par espèces, par zones de pêche (19 espèces de raies et 18 espèces de requins sont identifiées).

La Mauritanie a procédé à l'étude biologique pour trois espèces. Une proposition relative aux seuils de première capture a été également faite et sera intégrée au cours de la révision du décret d'application du code des pêches. La Mauritanie a aussi intégré le PAN requins.

Dans le cadre des accords de partenariat UE/RIM, trois espèces sont interdites de pêche.

Les effets de la formation :

- Les bénéficiaires reconnaissent la contribution de la formation au renforcement de leurs capacités
- Les bases de données sont plus fines
- Les infos disponibles permettent d'avoir des avis scientifiques pertinents
- Gain d'intérêt pour les raies et requins. Une meilleure connaissance de leur biologie, de leur place dans les écosystèmes, biodiversité etc.
- Amélioration de l'opérationnalité des techniciens dans la collecte de données
- Amélioration de la qualité des données systématiques (finesse des informations)
- Diversification des paramètres de suivi des pêcheries
- Amélioration des avis techniques pour la prise de décision en terme de gestion
- Projet de révision de certaines dispositions réglementaires
- Démystification des idées reçues sur ce groupe de poissons auprès de nombreuses personnes
- Les formés agissent sur le territoire et créent de la valeur ajoutée

En conclusion, des effets importants au niveau de la recherche et de l'aménagement ont été obtenus et la base de données a été assainie. Un effet indirect de la formation est la meilleure connaissance du sujet, qui permet notamment d'affiner la réglementation.

Discussion :

Selon Moustapha Dème, on doit s'interroger sur les effets réels sur les bénéficiaires. Il existe des doutes sur l'évolution des pratiques des bénéficiaires qui aujourd'hui mangent du requin. Selon Lamine Camara, il existe des populations qui mangent le requin mais ce n'est pas à grande échelle. Mika Diop souligne que certaines mangent le requin dans le couscous au Sénégal.

Simon Mériaux s'est interrogé sur les besoins exprimés par les bénéficiaires. Selon Lamine Camara, un grand nombre d'enquêteurs et techniciens ont été formés. Cependant, il faudra mettre un plus grand nombre de guides à la disposition des enquêteurs qui sont installés sur le terrain. De plus, M. Moustapha Dème souligne que le nombre de personnes formées est trop limité et il faut penser à multiplier les formations internes.

M. Mohamed Lemine Camara, représentant du Directeur du Centre de Recherche halieutique de la Guinée a insisté sur les mesures d'aménagement. D'après Lamine Camara des mesures de gestion telles que les tailles de première capture ont été prises par certain pays, telle la Mauritanie. Cependant, le contrôle de cette mesure est dissuasif. Le système de contrôle sur les bateaux s'avère être efficace. Une autre mesure de gestion est la fermeture de la pêche au PNBA, qui est très concrète.

Tommy Taylor, responsable du PAN-Requins de la Sierra Léone a voulu savoir s'il y a des étudiants qui travaillent sur les requins. Lamine Camara a affirmé qu'il y a une étudiante canadienne qui a travaillé sur une base de données. Taylor souligne les problèmes de trouver la littérature relative aux requins, d'où la nécessité d'appuyer la mise en place d'une expertise africaine de l'étude des requins.

Pour Alassane Dieng du WWF, l'IFAN a travaillé sur les requins. Il faudrait réfléchir sur la motivation des universitaires sur ce sujet.

2. PRESENTATION DE LA SIERRA LEONE (PAR PAUL M SANDI AND TOMMY TAYLOR)

Mr Tommy a expliqué l'impact de la formation sur les requins en Sierra Leone. Après la formation qui a été organisée à Dakar au niveau de la sous région, une formation interne a été organisée en Sierra Léone auprès des techniciens chargés de la collecte et du traitement des

données sur les requins. Des étudiants ont fait également des études recherchées sur la biologie des requins. En plus des impacts sur la formation, il y a eu aussi l'impact institutionnel avec l'adoption au niveau national du PAN requins dans les politiques de pêches en Sierra Leone.

Discussions

1. M. Moustapha Dème : How many sharks species, information of quantitative data ?

Réponse : il faudra compléter l'information sur les captures

2. Ebou : Quel rapport y a-t-il entre la migration des pêcheurs et l'effort de la pêche au requin ?

Sandy: on note la présence de pêcheurs ghanéens en Sierra Leone. Il y a donc une augmentation de l'effort de pêche, ce qui entraîne une baisse des captures.

3. PRESENTATION DE LA GUINEE (PAR DR FRAMOUDOU DOUMBOUYA)

La formation a eu des effets positifs parmi lesquels on peut noter :

- La formation des enquêteurs, techniciens aux techniques de collecte des statistiques, de collecte des paramètres biologiques essentiels
- Formation diplômante : 4 étudiants qui ont travaillé sur les requins : 2 ont soutenu leur mémoire, les deux autres sont en cours
- Publications : 2 publications sur les requins :

Première publication : « Exploitation des Sélaciens en Guinée : Premières analyses des débarquements de requins au niveau de la pêche artisanale maritime » (2006).

Deuxième publication : « Analyse du contenu stomacal de la raie guitare *Rinobatos cemiculus* débarquée à Kassa /Iles de Loos » (2007)

En ce qui concerne les statistiques des pêches, on a noté une diversité spécifique identifiée des populations de requins. Concernant l'effort de pêche dans le cadre du suivi régulier, on note une tendance à la diminution du nombre de barques sur les sites spécialisé. On note aussi une augmentation de la durée de pêche en mer. L'augmentation du nombre de captures de raies et de requins est due à l'arrivée massive des pêcheurs ghanéens et sénégalais.

L'information majeure dans le cadre des données de captures dans le cadre du suivi régulier est que toutes les espèces ont été identifiées grâce à la formation subie par les enquêteurs.

Pour ce qui est de la biologie des espèces, des études ont été réalisées sur plusieurs espèces. Actuellement 4 espèces (*Mustelus mustelus* , *Rhizoprionodon acutus* , *Dasyatis margarita* , *Rhinobatos cemiculus*) sont en cours d'études.

Conclusion : Quel est l'impact réel des formations reçues et quelles sont les perspectives ?

- Amélioration du niveau des techniciens dans le traitement des données et la collecte de données
- Recrutement à la fonction publique de deux étudiants qui vont renforcer l'équipe du CNSHB
- L'étude de l'exploitation raies et requins est intégrée dans les bulletins scientifiques du CNSHB.

Perspectives :

- élargir la formation du Centre National de Surveillance
- Mener des études sur les nurseries, afin de mettre en place des Aires Marines Protégées
- Assurer la formation de 3 étudiants stagiaires en DESS et DEA.

Discussion

Lamine Camara : A propos du PAN Requins. Est-ce que le plan d'Action de 2006 sera révisé pour être intégré à celui de 2009.

Réponse : Ce sera à discuter avec la Direction du CNSHB.

Moustapha Dème : quels aspects comptez-vous mettre dans le plan de pêche ?

Réponse : fermeture de la pêche au niveau des îles Alkatrass

Simon Mériaux: remercier la Guinée pour les efforts faits en matière de publication et de formation. Car ces travaux pourront être utilisés par les pouvoirs publics et peuvent être des outils d'aide à la décision

Ibou : y a-t-il un système de quota pour l'exploitation des raies et des requins en guinée ?

Concernant l'exploitation des ressources, il faut des licences de pêche (1million de Francs guinéens, 500 000 F CFA).

4. PRESENTATION DE LA GUINEE BISSAU

Pour la Guinée-Bissau, il y a eu des problèmes techniques pour l'exploitation des données biologiques.

Discussion

Mika Diop : Quel est le rôle de la formation des requins, l'impact de la formation des raies et des requins ?

Le représentant du point focal du PAN affirme qu'ils ont sensibilisé les pêcheurs et les ont aidés à identifier les espèces avec le guide.

5. PRESENTATION DU CAP VERT PAR VERA GOMINHO

En décembre de 2005 à Dakar, l'équipe du Cap Vert a participé à la formation qui s'était tenue à Dakar (Vera Gominho, Eng. Hilda Carvalho; Eng. Péricles Martins). En février 2007, 3 techniciens ont participé (Sandra Correia, Sra. Melicia Cardoso Semedo e o Sr. Francisco Livramento).

Un des impacts du projet est l'adoption du PAN requins par l'administration des pêches en novembre 2007 qui a défini un plan de gestion des pêches.

Le Cap Vert s'intéresse donc à l'étude de la pêcherie de requins comme l'en atteste le tableau ci-dessous.

Espèce	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007
<i>Prionace glauca</i> (Maracho)	45.325	7.356	64.099	26.152	81.321	40.698	147.939
<i>Isurus oxyrinchus</i> (Quella)	285.413	98.036	412.782	233.918	882.299	241.800	621.179
<i>Carcharinus Falciforme</i> (Jaqueton)	545	1.963	675	405	2.285	0	14.340
<i>Sphyrna sp</i> (kornuda)	1.578	4.327	10.194	1.375	4.820	775	45.458
Carcharinus	0	0	80	105	0	0	0
Tintorera	0	0	0	0	92.939	0	0
<i>Sphyrna zygaena</i> (Martillo)	0	0	0	0	0	6.605	0

En conclusion, l'impact de la formation sur les requins au Cap Vert est positif. Les effets positifs se sont traduits par la mise en place d'un système de collecte des données de débarquement au niveau national, ainsi qu'un système d'identification des espèces, qui a été possible grâce au guide.

5. DEBAT GENERAL

Le coordonateur du PSRA requin, M. Mika Diop, a proposé de réfléchir sur la conclusion de la Mauritanie qui est résumée en ces points reflétant l'impact de la formation dans la sous région:

- Renforcement des connaissances et des capacités
- Amélioration du niveau de la recherche sur les élastomobranches
- Fourniture d'outils de prise de décision dans le domaine de l'aménagement

Les participants sont d'accord que ces trois résultats reflètent bien l'apport positif de la formation dans la conservation et la gestion durable des populations de Requins.

Mme Seye a insisté sur les apports de la formation et notamment en terme de traitement des données. Pour elle, c'est bien grâce à cette formation qu'il lui a été possible de réaliser le traitement de l'ensemble des données collectées. Pour elle aussi, les résultats disponibles plaident en faveur du respect d'une période de repos biologique, pendant la période de reproduction et de mise bas des femelles.

Mika Diop rappelle sa volonté d'impulser les formations diplômantes concernant les requins : le cas de Mme Seye est un bon exemple. Il faudrait multiplier les bourses pour les étudiants africains souhaitant travailler sur les requins.

Mr Diop en a profité pour féliciter la Sierra Leone, car des travaux très fouillés sur la biologie ont été réalisés.

Les participants souhaitent qu'il soit tenu compte des aspects suivants :

- Les personnes déjà formées peuvent faire des formations au niveau local
- Au lieu d'avoir toujours recours à l'expertise internationale, développer l'expertise locale

- Mettre en œuvre les PAN requins
- Echanger les expertises entre pays
- Informer les étudiants et chercheurs des possibilités de financement des études de terrain sur le requin et rechercher la collaboration des universités pour faire émerger une expertise sous régionale en matière d'études des Requins.

6. Recommandations de l'atelier, concernant la formation – requins :

A la fin des travaux, l'atelier a formulé les recommandations suivantes :

- Augmenter le nombre de personnes formées pour la collecte de données, mais aussi de personnes capables de traiter les données
- Multiplier les « formations internes »
- Faire des formations en haute-mer pour l'identification des espèces de profondeur
- Appuyer l'expertise ouest-africaine en collaborant avec les universités
- Collaborer avec le WWF pour la formation d'observateurs dans les différents pays de la CSRP
- Homogénéiser les normes utilisées (code d'espèces en 4 lettres...)
- Favoriser la publication des résultats pour orienter les décideurs
- Formalisation d'un réseau des « formés » et des « formateurs »

Annexe 1 : AGENDA DE TRAVAIL

Lundi 15 Septembre

09 H00 : Inscription des Participants

09 H 30 : Cérémonie d'ouverture présidée par le Secrétaire Permanent de la CSRP

10 H 30 : Pause café

10 H 45 : Présentation des objectifs de l'atelier

Par Dr DIOP Mika, Coordinateur du Projet

11H00 : Bilan général de la formation de 2004 à 2007

Par Dr DIOP Mika, Coordinateur du Projet

11H 30 : Présentation du Sénégal

Par Mr Lamine MBaye et Mme NDaté Mar, DPM

12 H 15 : Questions /Réponses

12 H 30 Présentation de la Gambie

Par Mr Asberr Mendy (FD)

13 H 15 : Questions / Réponses

13 H 30 : Déjeuner

14 H 30 : Débat général

15H 00 : Fin des travaux de la journée

Mardi 16 Septembre 2008

09H 00 : Présentation de la Mauritanie

Par Mr Lamine Camara (MP) et Dr Khallahi Brahim (IMROP)

09 H 45 : Questions / Réponses

10H 00 : Présentation de la Sierra Léone

Par Mr Tommy Taylor (FD)

10 H 45 : Questions /Réponses

11H 00 : Pause café

11 H 15 Présentation de la Guinée

Par Mr Framoudou Doumbouya (CNSHB)

12 H 00 : Questions / Réponses

12 H 15 : Présentation de la Guinée-Bissau

13 H00 : Questions / Réponses

13H15 : Déjeuner

14 H 15 : Débat général

14 H 45 : Fin des travaux de la journée

Mercredi 17 septembre 2008

09H 00: Synthèse des travaux de l'atelier en Groupe restreint

12 H 00 : Adoption du rapport de l'atelier

13 H00 : Fin des travaux et départ des participants

Annexe 2 : Liste des Participants

Nom, Prénom / Institution	Pays
1. Lamine Camara (MP)	Mauritanie
2. Khallahi O/ Mohamed FALL (IMROP)	Mauritanie
3. Simon Mériaux (FIBA)	Mauritanie
4. Alassane Dieng (WWF)	Sénégal
5. Asberr Mendy (Fisheries Department = FD)	Gambie
6. Ebou Mass Mbye (FD)	Gambie
7. Mika DIOP (CSR/P/FIBA)	Sénégal
8. Lamine Mbaye (DPM)	Sénégal
9. Moustapha Déme (CRODT)	Sénégal
10. Ibrahima Niamadio (WWF)	Sénégal
11. Ndaté dite Mingué Mar (IUPA/DPM)	Sénégal
12. Sidi Ndaw (DPM)	Sénégal
13. Mame Marie Camara (UCAD/IRD/FIBA)	Sénégal
14. Aboubacar Sidibé (CSR/P)	Sénégal
15. Framoudou Doumbouya (CNSHB)	Guinée
16. Mohamed Lamine Camara (CNSHB)	Guinée
17. Mr. Paul M. Sandi (FD)	Sierra Leone
18. Mr. Tommy D.K Taylor (FD)	Sierra Leone
19. Amadeu Mendes Almeida (CIPA)	Guinée-Bissau
20. Martinho Joaquim GOMES (CIPA)	Guinée-Bissau
21. Madiabel DIOP (CRODT)	Sénégal
22. Bahi O/ BEYE (CSR/P)	Sénégal